

régnèrent dans cette famille, on se mit à conjurer le ciel en faveur de l'infortuné blessé, et ce fut la Bonne Ste Anne qui fut chargée d'intéresser la miséricorde de Dieu pour la conservation du malade. Prières, neuvaines, communions, offrandes, rien ne fut négligé.

Après quelque temps, l'amputation du pied gauche dût avoir lieu ; elle se fit heureusement. Cette opération était prévue, et elle ne fit qu'accroître la confiance de ceux qui étaient en prières. Ces prières n'ont pas été vaines, car depuis cette époque, le malade se mit à aller graduellement de mieux en mieux ; et à l'heure qu'il est, ce brave homme a pu reprendre ses occupations qui requièrent de la santé et de la vigueur. Il est heureux de faire connaître son rétablissement, qu'il croit, avec raison, devoir à la protection de la bonne Ste Anne, tout en tenant compte des bons soins reçus de la main des hommes.

Ces lignes sont donc, dans l'intention de celui qui vient d'échapper à un si grand danger, ainsi que dans l'intention de sa pieuse famille, un moyen de compléter, autant que possible, son acte de reconnaissance envers la bonne Ste Anne.

---

Dans la même localité, une bonne, pieuse et dévouée mère de famille, était retenue au lit, se voyant menacée de demeurer infirme en perdant l'usage d'une de ses jambes. Entourée d'une nombreuse famille à qui ses soins sont nécessaires, elle ne perdit pas courage : elle